

Procès-yerbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67) du 14 ayril 2025 <u>Membres du Bureau présents</u>: Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian MULLER (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier Adjoint)

<u>Administrateurs présents</u>: Roland Vetter, Bernard Schnitzler, Éric Trendel, Christophe Schmitt, Bruno Keiff, Christian Heckel

<u>Absents excusés</u>: Roland Schoeffler (pouvoir à Frédéric Obry), Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Patrick Caussade (pouvoir à Frédéric Obry), Michel Pax (pouvoir à Marc Schirer)

Invité: Alexandre Derrez (Directeur)

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance.

## 1. Approbation du PV du CA du 3 mars 2025

À l'unanimité, le conseil approuve le PV du 3 mars 2025.

### 2. Assemblée générale du 26 avril 2025 :

- Arrêté de la liste des droits de vote :
  Le conseil examine en détail la liste des droits de vote et valide à l'unanimité l'ensemble des dossiers de vote.
- Déroulé de l'assemblée générale :
  Le conseil examine le règlement du vote qui aura lieu lors de l'assemblée générale qu'il adopte à l'unanimité.
- Examen des propositions de médailles (contributeurs méritants au service de la chasse) :
  - Le conseil examine les propositions d'attribution de médailles et valide les demandes qui lui sont présentées.

## 3. Messe de Saint Hubert à Strasbourg (organisée par les louvetiers).

La prochaine messe de Saint Hubert aura lieu à la cathédrale de Strasbourg le premier vendredi de novembre 2025.

En accord avec les louvetiers, la fédération se chargera de l'organisation de la réception qui suivra la messe de Saint Hubert (invitations, location de salle, frais de bouche, etc.).

# 4. Embauche d'un nouveau personnel au service administratif (Mme Camille Roehlly)

Mme Camille Roehlly a été embauchée à la suite du départ de Valérie Villard.

Sa période d'essai est en cours.

### 5. Demandes de subventions

Après en avoir discuté, le conseil décide d'attribuer une subvention de :

- 1500 € au Groupement Départemental des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin,
- 300 € à l'association des Jeunes Chasseurs,
- 1500 € à l'Association des Piégeurs Agréés et des Gardes Chasse Assermentés,
- 300 € à l'Association Dianes d'Alsace.

### 6. Divers

La société MP CONSEIL propose de rendre de compte de ses travaux.

La commission ad'hoc recevra M. Vollmar le 7 mai 2025 en fin d'après-midi.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Président,

Frédéric Obry

Le Secrétaire,

Marc Schirer